

PROGRAMME DE FORMATION

Atelier théâtre. Création collective : écriture, jeu et mise en scène

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel paramédical, social et éducatif en position d'animation éducative et/ou socio-thérapeutique.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 10 p.

Objectifs de la formation

" Définir les différents registres (comique, absurde, tragi-comique, ...) et types d'écriture utilisés au théâtre.

Concevoir, sous forme de création collective, une "maquette" de spectacle depuis son écriture jusqu'à sa mise en scène, en fonction des profils des patients ou usagers impliqués dans le projet.

"

Programme

Jeux et exercices de mise en train.

Lecture de textes de plusieurs auteurs, dans différents registres, afin de prendre connaissance et de s'imprégner des différents univers et styles d'écriture.

- Travail sur la dimension corporelle du personnage par le biais d'exercices et d'improvisation.

Projet de création collective d'une maquette de spectacle :

- Jeux d'écriture avec contraintes.

- Écriture collective (par petits groupes) d'un texte théâtral.

- Scénographie (costumes, accessoires, bande-son).

- Mise en scène collective.

- Répétitions et présentation de la maquette.

- Étude critique du travail.

NB - Cet atelier n'aborde pas la dimension thérapeutique du théâtre (psychodrame, art-thérapie, ...). Certains exercices nécessitent une adaptation en fonction du public concerné en lien avec la pratique.

Méthodes et supports

Elaboration d'une maquette de spectacle où l'écriture et la mise en scène collectives nécessitent de la part de tous une grande souplesse de travail et d'adaptation. Participation de chacun comme auteur, scénographe, acteur et metteur en scène.

Prérequis

Avoir effectué le niveau 1 de ce module ou posséder une première expérience théâtrale en tant qu'acteur.

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.